

BREVETS SUR LES SEMENCES AGRICOLES (2)

La diversité des espèces végétales est aujourd'hui l'enjeu d'une formidable bataille entre quelques firmes multinationales qui souhaitent s'approprier et contrôler toute la filière des semences. Au détriment de la liberté des paysans et des communautés humaines.

Une analyse précédente¹ donnaient quelques éléments pour comprendre les brevets et les dangers qu'ils font courir aux paysans. Cette analyse présente des alternatives possibles pour sauvegarder la biodiversité, la liberté des hommes et des femmes de la terre et la souveraineté alimentaire pour tous.

Agriculture productiviste ou agriculture paysanne ?

La biotechnologie des brevets répond à des problématiques économiques. Il s'agit pour les firmes transnationales de trouver et d'exploiter des ressources nouvelles, de multiplier à grande échelle les variétés rentables pour obtenir des semences contrôlées, et donc de fait de développer une agriculture intensive, à base d'engrais, de pesticides et d'OGM. Les conséquences de ce modèle sur les agriculteurs sont la dépendance vis-à-vis de la filière agrochimique, fournisseur de produits de traitement, de la filière agroalimentaire qui assure les débouchés des produits, mais en imposant les normes de production, les prix, etc.

A l'opposé de ce modèle productiviste et intensif, des milliers de paysans développent une agriculture paysanne. Elle permet au paysan de ressemer librement le grain récolté et de l'échanger librement entre paysans et communautés villageoises. Ce système, basé sur la pratique ancestrale des paysans, entretient une diversité végétale adaptée aux terrains.

Car l'agriculture paysanne a trois dimensions fondamentales.

Elle a une dimension sociale, par le maintien d'emplois dans l'espace agricole et rural, permettant à des régions de garder une vitalité humaine, sociale et économique ; elle développe une solidarité entre paysans, entre régions, et entre paysans du monde ; en mettant en œuvre la souveraineté alimentaire, elle respecte le droit de produire ce qui convient pour chaque famille, chaque région.

¹ Voir Les analyses de l'ACRF 2009/22, *Brevets sur les semences agricoles (1). Menaces sur la biodiversité et les droits des paysans.*

Elle a une dimension économique efficace, créant de la valeur ajoutée aux produits de la terre, permettant aux paysans de vivre dignement de leur travail grâce à des produits de qualité et sains.

Enfin elle a une dimension écologique : elle se veut respectueuse du consommateur et de la nature, non seulement par la qualité des produits mais aussi par le maintien des équilibres biologiques, des paysages, de la biodiversité.

Primauté des droits humains

Devant le développement des brevets et le pillage des ressources génétiques des pays du Sud, de nombreuses voix s'élèvent pour dire que le vivant – animal et végétal – ne doit pas être intégré à un processus de marchandisation. La vie n'est pas une marchandise.

L'organisation internationale de l'Unité africaine déclare que « toutes les formes de vie sont à la base de la survie humaine et par conséquent, la brevetabilité du vivant ou l'appropriation exclusive de toute forme de vie (...) viole le droit fondamental de la personne humaine à la vie. » Il s'agit bien de sauvegarder le droit à la vie dans sa diversité, humaine, animale et végétale. Le droit au bénéfice financier – celui poursuivi par les STN au moyen des brevets – ne peut pas peser devant le droit des populations à se nourrir et à avoir accès aux soins. Il s'agit d'une question d'éthique, et donc des Droits de l'Homme.

Le combat est celui de la conquête de nouveaux droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire, par des règles radicalement différentes pour les échanges et les politiques agricoles avec le renforcement des droits humains proclamés par l'ONU.

Le rejet de tout brevet sur tout le vivant (animal, végétal), se fonde sur l'aspect économique que développe l'agriculture paysanne, sur l'éthique sociale qui doit imposer des règles humaines à tous. Il faut se battre pour que le vivant ne soit pas une marchandise.

Des alternatives existent

À l'opposé des pratiques que les multinationales de l'agrochimie et de l'agroalimentaire imposent par les brevets, il existe des alternatives. Celles-ci consistent à perpétuer et diffuser des pratiques traditionnelles de sélection et d'échange, et parfois de redécouvrir ces pratiques anciennes. Il s'agit de la conservation des semences de ferme, de leur échange entre paysans et communautés, de leur diffusion et réutilisation.

Aux Philippines, un réseau d'agriculteurs s'est mis en place pour construire un système d'agriculture durable. En trois ans, 39 variétés traditionnelles de riz et 18 de maïs ont été collectées, conservées dans des banques de semences. Grâce à cette banque de semences, une communauté paysanne a développé une agriculture autosuffisante basée sur la culture du riz traditionnel, le maïs, des racines locales, des bananes. En Thaïlande, un réseau d'amélioration et de conservation des variétés cultivées a permis aux paysans membres de collecter et semer des variétés locales de riz, afin de subvenir aux besoins des communautés.

Sélectionner et diffuser les variétés traditionnelles

En France, un agriculteur cultive de façon biologique 5 variétés de maïs traditionnel non hybride. La sélection des grains lui permet de conserver des variétés de maïs adaptées à chaque région. La culture de légumineuses (pois, haricot, lentilles, etc.) avec le maïs apporte au sol suffisamment d'azote et de protéines. Ce qui évite l'utilisation d'engrais et de pesticides, avec un rendement pratiquement équivalent aux cultures de maïs industrielles.

Depuis toujours, les communautés andines du Pérou, Bolivie et Chili ont entretenu la biodiversité en cultivant de nombreuses variétés de pommes de terre. Ceci se fait grâce à des échanges de graines lors des différentes rencontres entre communautés. Au Brésil, la Maison des variétés créoles est un espace de valorisation de l'agriculture familiale et de ses systèmes de production. Les familles sélectionnent leurs propres variétés traditionnelles de cultures. La Maison des variétés créoles diffuse ces variétés par un système d'échange basé sur le troc.

Au Bénin, des guérisseurs traditionnels développent des jardins botaniques de plantes médicinales. Ils cherchent des plantes dans la nature et les replantent dans leur jardin. Ils contribuent ainsi à préserver des espèces médicinales en voie de disparition. Ils ont créé un jardin botanique médicinal commun aux guérisseurs de la région. Ce jardin commun favorise l'échange et la diffusion des connaissances entre guérisseurs au service des communautés locales.

Une nouvelle hiérarchie des normes

En France, une société cultive et diffuse des semences potagères oubliées. Ces semences sont produites et multipliées selon des normes précises garantissant leur conformité aux semences traditionnelles : pas d'OGM ni d'engrais ni de pesticides de synthèse.

Dans une autre région française, une association se bat pour la libre utilisation des semences de ferme. Elle travaille à préserver les ressources génétiques de la biodiversité dans le domaine des plants et semences alimentaires. Elle met à disposition des jardiniers des semences d'une collection d'anciennes variétés potagères. L'association envoie des semences à des communautés rurales des pays du Sud, hors tout brevet. Elle impulse un centre des ressources génétiques qui a pour but de former des paysans à la production de ces semences et à leur diffusion. Elle a créé une université de biologie agricole des pays tropicaux.

En définitive, il s'agit de la bataille pour la préservation de la biodiversité et du droit des paysans et des communautés à maintenir et développer leur propre système de production basée sur les semences de ferme. Il s'agit d'établir une nouvelle hiérarchie des normes : suprématie des Droits Humains sur le droit commercial, dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Une expérience féminine

Naiyana Vichitporn vit à Chiang Mai, ville située dans le Nord de la Thaïlande. Elle est coordinatrice de la Commission Catholique des femmes du diocèse de Chiang Mai et aussi membre du Comité Exécutif de la FIMARC comme représentante du CCHD/ Caritas de Thaïlande.

A propos de la brevetabilité des semences, elle veut donner la parole aux femmes, partager les expériences vécues en agriculture par le CCHD / Caritas Thaïlande. Les membres développent une

agriculture durable basée sur le savoir local et la sagesse des femmes de la région de Chiang Mai, tant au niveau familial qu'au niveau du réseau.

Un projet pour conserver les semences

Depuis plus de trois ans, les femmes tentent d'organiser les populations locales, de revitaliser les valeurs traditionnelles. Chaque famille collecte consciencieusement ses propres semences pour la saison de semis suivante et partage ou échange le surplus de ces semences avec d'autres personnes au sein de la communauté ou au niveau du réseau à l'occasion de rencontres. Cette collecte des semences locales par les ménagères du diocèse de Chiang Mai s'inscrit également au sein du Réseau Nord des Paysans. Ce réseau collecte les semences locales paysannes en créant des banques communautaires des semences (CSB) depuis déjà 3 ans.

Les banques de collecte de semences agissent comme centre d'échanges et d'apprentissage mutuel à partir des expériences de tout un chacun dans le domaine de l'agriculture tant au niveau individuel qu'au niveau de l'intérêt du groupe. Dans le même temps, il se passe un processus d'apprentissage et de partage basé sur le concept de la souveraineté alimentaire et de l'agriculture familiale qui met l'accent sur la production d'abord familiale visant à la satisfaction des besoins.

L'enjeu de la conservation des semences

La restauration de la sagesse locale des communautés en ce qui concerne la production est un des enjeux cruciaux partagés par l'ensemble des femmes des communautés locales. C'est en fait un des arguments clés contre la politique gouvernementale et les compagnies transnationales qui mettent l'accent sur les productions intensives orientées uniquement vers le marché.

L'introduction de la production en monoculture intensive change complètement les manières de vivre des communautés en faisant passer de l'auto suffisance à un système centré sur le profit. Ce changement a eu des impacts énormes sur les personnes ainsi que sur la dégradation de l'environnement et plus spécialement sur des ressources naturelles telles que les forêts, la terre et l'eau. Il détruit aussi la réciprocité et le système de partage des communautés, conduisant à l'individualisme: il entraîne la perte de contrôle des ressources des communautés et de leur gestion, il affecte sérieusement la souveraineté alimentaire des populations ce qui est dommageable pour l'agriculture familiale.

Par exemple, dans le cas de la crise du riz qui se passe dans de nombreux pays producteurs, le gouvernement thaïlandais a déclaré que 13 variétés de céréales locales sont considérées comme dangereuses, ce qui en fait est absolument faux. Dans ce cas précis, chaque secteur lutte contre le gouvernement pour qu'il révisé sa position par rapport à ces céréales.

Un concept mobilisateur "culture-agriculture"

Pour maintenir la forme de vie traditionnelle des communautés basée sur l'autosuffisance agricole et alimentaire, les femmes et les hommes de ce réseau sont conscients de devoir relever un défi et de s'inscrire en faux contre le système de monoculture. Pour cela, ils lui opposent le concept de «Culture-agriculture» qui a été de tous temps pratiqué par les communautés: il est basé sur les savoirs traditionnels locaux et la sagesse et introduit les dimensions de valeurs et de spiritualité dans toutes les étapes du processus de production.

Le concept de "Culture–agriculture" a été mis en œuvre par les femmes et les hommes, tout comme par les jeunes, pour transmettre valeurs et spiritualité aux générations futures. Il s'élargit de plus en plus à la notion de « culture et de capital social ». Les liens que les associations de la région de Chiang Mai entretiennent avec le réseau de paysans du Nord permettent d'élargir la réflexion et de mener des campagnes sur ces thèmes à un niveau plus large.

Daisy Herman
Secrétaire générale FIMARC, chercheur associé ACRF

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

